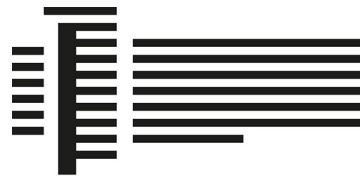




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARCHITECTURE NANCY

Communiqué de presse
Nancy, le 09 mai 2023

Actions à l'étude à l'école d'architecture de Nancy après l'annonce de la ministre de la Culture

A l'école d'architecture de Nancy comme dans les 20 ENSA en France, les étudiants et les enseignants sont mobilisés depuis plusieurs semaines pour demander des moyens en faveur des études d'architecture. Vendredi 21 avril, la ministre de la Culture a adressé une lettre à l'ensemble des étudiants pour apporter une première réponse et des propositions aux revendications exprimées. Les instances de l'école d'architecture de Nancy avec sa directrice Gaëlle Perraudin vont poursuivre les échanges avec les communautés de l'école, les autres écoles et le ministère et déployer les moyens débloqués ciblés sur la vie étudiante et l'appui pédagogique propres à l'architecture.

Après avoir reçu de manière inédite les présidences des conseils d'administration des ENSA, les représentants des syndicats, les directions des ENSA et les représentants étudiants du syndicat des étudiants UNEAP, la ministre de la Culture Rima Abdul Malak a fait des propositions dont l'école d'architecture de Nancy s'empare à l'instar de l'ensemble des 20 ENSA en France.

La ministre a décidé de débloquer une aide immédiate de 3 millions d'euros consacrée à la vie étudiante. A l'échelle de Nancy, cette enveloppe représente environ 100000 euros.

Plusieurs actions seront à l'étude à Nancy avec ce financement en lien avec les revendications émises par les étudiants ces dernières semaines lors d'ateliers et d'assemblées générales. Ce travail sera réalisé en coordination avec les instances de gouvernance de l'école d'architecture où siègent des représentants étudiants, enseignants et personnels administratifs, techniques et scientifiques. Il s'agit notamment de la Commission de la Formation et de la Vie Étudiante (CFVE), composante du conseil pédagogique et scientifique de l'école compétent pour débattre des orientations stratégiques de l'école en matière de formation, de vie étudiante et de recherche ainsi que du conseil d'administration de l'ENSA Nancy.

A Nancy, plusieurs pistes sont possibles. Ces actions pourront répondre à des besoins matériels spécifiques des étudiants pour leur cursus, améliorer leur participation aux activités pédagogiques prévues dans leurs études, renforcer leur confort de travail dans les espaces de l'école ou plus largement participer au renforcement de la qualité de la formation. Gaëlle Perraudin souhaite, après avis des instances, pouvoir définir l'attribution de ces fonds dès la rentrée de septembre 2023.

Etat des lieux à Nancy

Le positionnement des étudiantes et étudiants de Nancy est de suivre le mouvement national engagé depuis mars dans les écoles d'architecture. Les dernières semaines ont été rythmées par des échanges avec les communautés de l'école, des ateliers de réflexion organisés avec leurs enseignants, des actions de sensibilisation à destination du grand public dans la ville, la sollicitation et la



rencontre de différents élus. Les services administratifs et la direction assurent la continuité du fonctionnement de l'école. Ils sont à l'écoute et apportent à leur niveau les éléments de réponse inhérents au mouvement en cours. Sur la base des décisions votées en assemblées générales, le conseil pédagogique et scientifique a adapté et précisé les modalités d'enseignements et d'évaluation pour terminer ce semestre dans de bonnes conditions. Plusieurs journées seront dédiées aux échanges entre les communautés de l'école d'ici à juin en cohérence avec les engagements de toutes et tous et des échéances du cursus d'études en architecture. Du 3 au 6 mai, l'école a organisé les entretiens d'admission de ses futurs étudiants dans le processus Parcoursup. 670 candidats ont été auditionnés en visio par des jurys composés de 2 personnes de l'école d'architecture de Nancy et la direction est mobilisée pour mener cette campagne d'admission dans les meilleures conditions pour les lycéens, les lycéennes, les étudiants et les étudiantes motivées par les études d'architecture.

La reconnaissance de la formation du métier d'architecte, une question sociétale

Derrière la question des moyens de la formation des futurs architectes, c'est aussi celle de la reconnaissance d'une profession qui est engagée sur des problématiques essentielles d'aménagement du territoire et de cadre de vie, déterminée à apporter des solutions face à l'urgence climatique et consciente d'évoluer dans un monde de transitions environnementale, numérique, sociétale et dans un contexte géopolitique tendu. Les acteurs de l'architecture souhaitent une prise de position politique forte qui rappelle que l'architecture est d'intérêt public et que pour s'engager pleinement dans les enjeux sociétaux qu'ils englobent, les métiers de l'architecture doivent bénéficier de formations initiale et continue avec des moyens à la hauteur de leurs ambitions.

Contact : Ecole d'architecture de Nancy /// Relations presse /// Estelle Seksik
03 83 30 92 22/// 07 87 42 90 41 /// estelle.seksik@nancy.archi.fr